



**Acte n° 2023D019**  
**Délibération portant affectation du résultat du budget annexe et commercial**

Le 14 avril 2023, à 20h30, en Mairie de Monesties, se sont réunis les membres du Conseil Municipal,

**Etaient présents :** Marty Denis, Selam Fatima, Benazech Roland, Risse Sylvie, Goulesque Didier, Verdier Jean-Pierre, Pietropoli Jean-Philippe, Routhe Jean-Paul, Blanc-Antès Danielle, Faugères Karine, Ducros Alexandre, Lequeux Jean-Louis, CORTESE Jean Louis, Frayssinet Sylvie.

**Etaient absent(s) excusé(s) :** Joëlle DURAND (pouvoir à Mr Denis MARTY)

**Le secrétariat a été assuré par :** Pietropoli Jean-Philippe

Le conseil municipal de la commune de Monestiés

Après avoir examiné le compte administratif du budget principal de la commune  
Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice,  
Constatant que le compte administratif fait apparaître un excédent de fonctionnement de 31 938.42 euros et un excédent d'investissement de 25 009.91 euros.

**Le Conseil Municipal après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents et représentés**

DECIDE

D'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

Résultat de clôture de l'exercice 2022 :

Fonctionnement :	31 938.42 €
Investissement :	25 009.91 €
Total :	56 948.33 €

AFFECTATION :

1. Report en investissement R001 : 25 009.91 €
2. Report en fonctionnement R002 : 31 938.42 €

**Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessous.**

Fait à Monesties, le 14/04/2023  
Monsieur le Maire  
Denis MARTY

